

---

## ÉLECTIONS MUNICIPALES ET RÉFÉRENDUM 2001

---



Dans ce communiqué, je voudrais vous faire part des convictions profondes qui animent les évêques catholiques du Nouveau-Brunswick, Mgr Ernest Léger, archevêque de Moncton, Mgr André Richard, c.s.c., évêque de Bathurst, Mgr Faber MacDonald, évêque de Saint-Jean et moi-même, évêque d'Edmundston, à la veille du référendum sur les machines de vidéo-loterie : je serais heureux que ces convictions soient communiquées à l'ensemble des diocésains et des diocésaines, en esprit de compassion pour tous ceux et celles qui sont victimes de ces loteries. Deuxièmement, je soulignerai l'importance des élections municipales.

### MACHINES DE VIDÉO-LOTÉRIE

Il n'est pas toujours facile de trouver et d'appliquer des correctifs aux situations sociales qui posent problèmes. Mais, à la lumière de certains principes éthiques, l'on peut mieux se situer individuellement et communautairement et mettre en oeuvre plus efficacement des mesures susceptibles d'en freiner les conséquences néfastes.

Ainsi, face aux problèmes soulevés par les machines de vidéo-loterie, nous pouvons retenir les principes suivants :

- a) Tout gouvernement a l'obligation de légiférer dans l'intérêt du bien commun;
- b) Tout gouvernement a l'obligation fondamentale de promouvoir le sens des responsabilités chez les citoyens;
- c) Une cause valable ne justifie pas le recours à des moyens fautifs ou douteux;
- d) Une activité légale et réglementée ne signifie pas qu'elle est morale;
- e) Personne ne peut s'enrichir aux dépens d'autrui.

Nous croyons fermement qu'il est dans l'intérêt de tous les citoyens et citoyennes de notre province que les machines de vidéo-loterie soient rendues illégales une fois pour toutes. Nous espérons ardemment que le référendum du 14 mai 2001 sur les machines de vidéo-loterie mettra un terme à cette activité au Nouveau-Brunswick.

Si l'on peut argumenter que les revenus générés par ces machines aident le gouvernement à soutenir d'importants services et programmes sociaux, si l'on peut affirmer qu'advenant la disparition des machines de vidéo-loterie, il faudra compenser ce déficit par une augmentation de taxes ou d'impôts, il faut nous demander quels sont les véritables coûts humains et sociaux du maintien de la situation actuelle. Il importe dans le présent débat, de faire connaître ces aspects à l'ensemble de la population: l'utilisation constante de ces machines amène son cortège de problèmes personnels, familiaux et sociaux. Les loteries ne font pas tant de gagnants que l'on peut s'imaginer. Ceux et celles qui perdent entièrement leur mise sont beaucoup plus nombreux que les gagnants. Pour qu'une personne puisse gagner, des milliers et même des millions de personnes doivent perdre. S'il est déjà mauvais en soi de devenir riche aux dépens des autres, il est encore plus scandaleux de le faire lorsque c'est le gouvernement lui-même et les propriétaires des machines qui tirent profit d'une telle activité. Le gouvernement peut croire ou faire croire qu'il a trouvé là une source de financement en douceur, mais il se doit de dire qu'il hérite aussi des dépenses supplémentaires occasionnées

par la dépendance aux jeux et qui ne pourront qu'augmenter à la longue. Et qui dira le coût d'une seule vie humaine, qui pourra dire le coût familial et social d'une seule personne compulsive s'enlevant la vie?

Nous n'avons absolument pas besoin pour assurer le bien-être constant des gens de notre province, de ces formes d'évasion si coûteuses sur le plan humain. Ce dont nous avons besoin, ce sont des occasions de travail plus nombreuses et plus créatives, de sorte que nos gens puissent gagner leur vie de façon honnête et décente et contribuer à bâtir ainsi une société juste et fraternelle.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales constituent une activité majeure dans la vie d'une ville ou d'un village. La qualité d'une élection en manifeste la qualité démocratique: elle traduit ou non la recherche du bien commun pour l'ensemble de la population. Les élections municipales sont l'occasion d'effectuer un bilan: autant de la performance des élus que de la participation des citoyens à l'égard de la vie de la communauté. Résonne encore à nos oreilles une variante de la célèbre affirmation : « Ne demande pas ce que ton pays, ta ville, ton village peut faire pour toi, mais ce que toi, tu peux faire pour ton pays, ta ville, ton village! » Les élections sont aussi l'occasion de présenter une « vision » des années à venir: projets pour l'amélioration des services communs, partage des coûts et des responsabilités.

Pour ma part, je désire féliciter tous les candidats et candidates qui se présentent aux divers postes de la municipalité et leur dire comment je désire les porter dans ma prière quotidienne. Je veux leur manifester un profond respect pour leur engagement actuel et futur. Je l'ai répété à plusieurs reprises : l'engagement politique peut constituer un champ magnifique d'un haut désir de justice et de charité. La personne chrétienne qui s'engage pour son milieu, peut le faire pour des motifs philanthropiques, mais elle peut le faire au nom même de sa foi. En raison de ses croyances, elle peut espérer apporter une vision de la société à bâtir et un respect pour chaque citoyen et chaque citoyenne, car elle voit en eux l'image même du Christ serviteur de l'humanité. La charité se fait alors service de la culture, de la politique, de l'économie, de la famille, pour que partout soient respectés les principes fondamentaux dont dépendent les destinées de l'être humain et l'avenir de la civilisation.

« Par le message chrétien, nous dit le Concile Vatican II, les hommes et les femmes ne sont pas détournés de la construction du monde et ne sont pas poussés à négliger le bien de leurs semblables, mais bien plutôt ils sont liés de façon plus étroite par le devoir d'oeuvrer en ce sens. »

Je souhaite donc plein succès à la présente campagne municipale : qu'elle nous permette de porter un regard neuf sur notre communauté et nous pousse à nous engager pour le bien de toute la population. Que nous accompagne toujours la prière de saint Thomas More (1478-1535), le célèbre grand Chancelier de l'Angleterre sous Henri VIII, le tout nouveau « patron des personnes engagées en politique » : « Rends-moi, Seigneur, bon, humble et effacé, calme et paisible, charitable et bienveillant, tendre et compatissant. Qu'il y ait dans toutes mes actions, dans toutes mes paroles et dans toutes mes pensées, un goût de ton Esprit saint et béni. »

*+ François Thibodeau ym*

+ François Thibodeau, c.j.m.  
Évêque d'Edmundston

« Quelques mots de notre Évêque » (09 mai 2001)